

# L'itinérance

Ce qu'il faut savoir!



Guide d'information pour  
les membres de l'entourage

## TEXTES ET RECHERCHES

Christine DAVIAULT, intervenante

ISBN

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2022



La presse.ca

## Ce qu'il faut savoir!

Guide pour les membres de l'entourage



## Table des matières

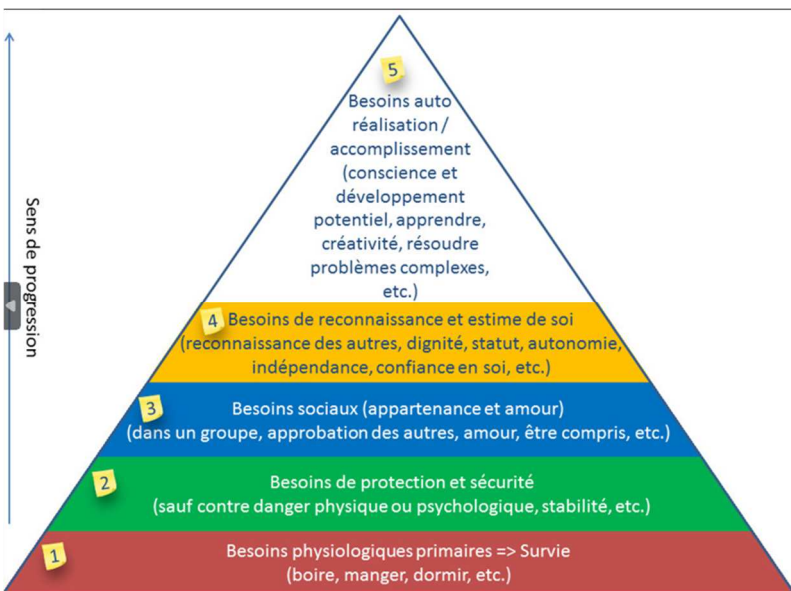
Qu'est-ce que l'itinérance?.....	4
Les types d'itinérance .....	5
Portrait des personnes en situation d'itinérance .....	6
Qui sont les personnes itinérantes? .....	7
Facteurs de risques .....	10
Favoriser l'intégration .....	11
Les préjugés .....	11
Soutenir une personne à risque d'itinérance .....	12
Accompagnement et soutien .....	12
Qu'est-ce que la toxicomanie? .....	13
Ressources disponibles .....	15
Différentes ressources en santé mentale .....	20

## Qu'est-ce que l'itinérance?

L'itinérance est un processus qui amène une personne à vivre de plus en plus en retrait de la société.

Ce processus se nomme « désaffiliation sociale ». C'est un retrait qui s'installe graduellement, causé par une accumulation d'évènements dans le parcours d'une vie et qui mène la personne à briser ses liens avec les personnes et les ressources de son entourage.

L'itinérance se caractérise aussi par la difficulté à maintenir des relations avec les autres et à participer de façon active à la société. Le sentiment d'avoir un toit dépasse le fait d'avoir un lieu où habiter. C'est un sentiment qui est au cœur des besoins d'une personne et qui l'aide à se sentir bien et à développer son estime de soi et sa confiance en soi, comme le démontre la pyramide de Maslow. Cela favorise aussi sa participation à la société et ses relations avec les personnes de son entourage.



## Les types d'itinérance

Il existe généralement 3 types d'itinérance, soit situationnelle, cyclique et chronique.

**L'itinérance situationnelle** : Situation des personnes qui sont temporairement sans logement, mais qui parviennent à en retrouver un après avoir vécu un certain temps sans abri. C'est le type d'itinérance le plus fréquent.

**L'itinérance cyclique** : Situation des personnes qui alternent entre des périodes où elles ont un logement et d'autres où elles vivent dans la rue.

**L'itinérance chronique** : Situation des personnes qui n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. C'est la forme d'itinérance la plus visible. Elle est moins fréquente que l'itinérance situationnelle, mais elle entraîne de nombreuses interventions et des coûts sociaux importants.

La durée et la fréquence des épisodes d'itinérance peuvent varier selon les personnes et les facteurs qui les ont conduits à l'itinérance.

L'itinérance est un phénomène qui touche principalement les milieux urbains, soit de grandes ou de moyennes tailles.

Au Québec, c'est à Montréal que la concentration de personnes en situation d'itinérance est la plus élevée. Le phénomène de l'itinérance touche aussi des villes plus éloignées, comme Sept-Îles, Joliette et Val-d'Or, qui se développent rapidement économiquement.

Pour cette raison, les logements sont plus rares et les habitudes de vie des personnes changent, ce qui fait que l'écart entre les classes sociales a tendance à augmenter. Il devient ainsi plus difficile de créer une communauté unie.

La réalité des personnes en situation d'itinérance est très semblable d'un milieu à un autre. Toutefois, l'environnement dans lequel elles vivent et les services qui leur sont offerts peuvent être très différents. Les enjeux sont différents dans les grands centres.

## **Portrait des personnes en situation d'itinérance**

Au Québec, les personnes en situation d'itinérance se comptent par milliers et ce sont des femmes et des hommes qui vivent dans des conditions que l'on peut qualifier d'extrêmes. Ces personnes ne sont pas toujours considérées comme des citoyens à part entière et sont souvent mises à l'écart et méprisées.

Tous les jours, cette situation jugée inacceptable est tolérée. Cette tolérance, est devenue une norme sociale qui amène tout au plus les gens à éprouver de la compassion envers ces personnes lors des grands froids. Les idées préconçues sur l'itinérance sont entretenues par cette tolérance.

Il existe un préjugé qui consiste à penser que toutes les personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance sont responsables de leur situation et que vivre dans la rue est un choix personnel. Il serait important de comprendre qu'une personne en situation d'itinérance a, dans la majorité des cas, un parcours de vie parsemé de difficultés, d'échecs douloureux et éprouvants, une problématique de santé mentale et/ou une problématique de consommation.

## Qui sont les personnes itinérantes?

La représentation la plus importante de personnes en situation d'itinérance sont les hommes adultes. Ils se retrouvent tout particulièrement dans les abris ou les refuges. Différents facteurs marquent durement leur vie, par exemple : la dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux de hasard et d'argent; les problèmes de santé mentale, les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) ainsi que de nombreuses ruptures comme des pertes d'emplois répétitives, des deuils, etc.

Il ne faut cependant pas perdre de vue les femmes, car elles se retrouvent de plus en plus en situation d'itinérance, mais leur présence est moins apparente que celle des hommes. Les femmes en situation d'itinérance ont d'ordinaire un lourd passé de violence (agression sexuelle, violence psychologique, physique, conjugale ou familiale).

Des stratégies de survie sont développées par ces femmes afin d'éviter qu'elles se retrouvent à la rue, par exemple : la prostitution ou le vol à l'étalage. Ces stratégies dites de survie comportent des risques pour leur santé, leur sécurité, leur intégrité et les plongent davantage dans l'itinérance. Il se peut même que certaines d'entre elles passent de refuge en refuge, d'ami en ami ou d'une connaissance à l'autre, afin d'éviter la rue.

Des jeunes, des familles, des personnes âgées et des personnes immigrantes se retrouvent aussi en situation d'itinérance.

Chez les jeunes, l'itinérance peut s'installer tôt dans leur vie. Ils sont de plus en plus visibles dans les rues et les espaces publics.

Les motifs qui expliquent leur arrivée dans la rue sont, entre autres la violence familiale et sexuelle, la négligence vécue durant l'enfance ou l'adolescence, les séjours répétitifs dans des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation ou des familles d'accueil durant l'enfance, les fugues répétées, les ruptures familiales (séparation des parents), les problèmes de santé mentale, la toxicomanie, ainsi que le décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire précoce et le fait de ne pas se trouver d'emploi font en sorte que les jeunes se retrouvent en situation d'itinérance. Il faut aussi savoir que la consommation de drogues expose nos jeunes à contracter le virus de l'hépatite C et le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). De plus, le quart d'entre eux auraient déjà fait de la prostitution.

Bien que ces situations soient plus rares, certaines familles se retrouvent en situation d'itinérance suite à un divorce, de la violence conjugale, une faillite, une immigration récente et la difficulté à se trouver un logement abordable, sécuritaire, convenable et de taille adéquate. Ce sont toutes des raisons qui peuvent amener une famille à se retrouver sans abri.

Il existe aussi des personnes qui préfère, d'un choix de vie volontaire, demeurer à la rue car elles ne souhaitent pas vivre avec des contraintes financières, des règles et veulent être libre de leurs choix. Certains veulent consommer sans envie ou motivation à sortir de l'itinérance.



Une personne âgée de 50 ans et plus, vivant en situation d'itinérance est considérée comme une personne âgée selon plusieurs chercheurs et intervenants. La plupart de ces personnes ont déjà vécu dans la rue auparavant, mais il y en a de plus en plus pour qui ceci est leur première fois. Les conséquences sur les personnes âgées de plus de 50 ans sont grandes: elles sont en mauvaise santé physique, psychologique et cognitive, en plus de vieillir prématurément. Le taux de mortalité est de 3 à 4 fois plus grand que dans le reste de la population. Les aspects financier et social sont particulièrement difficiles chez ces personnes et elles sont habituellement abordées comme des proies faciles, maltraitées, isolées et même ignorées. Les personnes de 50 ans en situation d'itinérance ne sont pas acceptées dans les institutions qui pourraient leur venir en aide adéquatement. Nous voyons une méconnaissance de leur réalité et ils sont malheureusement invisibles pour la majorité des gens.

Nous remarquons l'augmentation de personnes itinérantes chez les personnes immigrantes, notamment chez les jeunes et les femmes. Le fait d'être en situation financière difficile; soit sans statut de citoyenneté ou en attente, augmente considérablement la situation d'itinérance. Leur arrivée récente; l'appartenance à une minorité ethnique; la méconnaissance de la langue; la discrimination; les habitudes culturelles ou sociales qui rendent leur intégration difficile et le fait d'avoir un faible revenu s'ajoutent aux facteurs de risques de l'itinérance, en plus d'avoir les mêmes autres agents scabreux que l'ensemble de la population. Les personnes immigrantes peuvent avoir besoin d'un certain temps pour se bâtir un réseau social adéquat et sécuritaire, en plus de vivre parfois dans des logements surpeuplés et insalubres qui les rendent vulnérables. Par le fait même, les femmes sont beaucoup plus à risques de se retrouver un jour à la rue, lorsqu'elles ont fui des milieux de vie où elles étaient victimes d'agression et de violence.

## Facteurs de risques

C'est souvent l'accumulation et l'interaction de plusieurs facteurs qui peuvent amener une personne à vivre une situation d'itinérance. Les facteurs de risque de l'itinérance peuvent être des facteurs sociaux ou des facteurs individuels. Toutefois, toute personne qui en présente ne vivra pas nécessairement une situation d'itinérance.

**Facteurs sociaux :** Les principaux facteurs sociaux de l'itinérance sont : la pauvreté; la difficulté ou l'impossibilité d'accéder à un logement abordable, salubre et sécuritaire; l'isolement social et la difficulté à réintégrer la communauté après un séjour plus ou moins long en établissement (exemples : hôpital, prison).

**Facteurs individuels :** Certains facteurs propres aux personnes et à leur parcours de vie peuvent aussi mener à l'itinérance. Les principaux facteurs de risques individuels sont :

- le fait d'avoir déjà vécu en situation d'itinérance;
- les problèmes psychologiques, entre autre une santé mentale fragile;
- les problèmes de santé physique;
- les problèmes de dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux de hasard et d'argent;
- l'isolement;
- certains événements survenus dans la vie de la personne, par exemple : deuil; problèmes familiaux;
- ruptures (par exemple ruptures amoureuses ou éloignement de sa communauté);
- négligence physique et psychologique; maltraitance; séjours répétitifs dans des services de protection et de réadaptation ou des familles d'accueil durant l'enfance; fugues répétitives; décrochage scolaire; violence conjugale et/ou agressions sexuelles.

## **Favoriser l'intégration**

Une bonne façon d'aider les personnes en situation d'itinérance et/ou à risque de le devenir est l'intégration sociale. Contribuer à trouver de nouvelles formes de soutien et de solidarité permet de favoriser leur inclusion sociale, leur implication, leur sentiment d'appartenance ainsi que leur participation.

Les parcours de vie des personnes en situation d'itinérance sont multiples et diversifiés. Leurs visages témoignent d'une très grande homogénéité de situations, malheureusement souvent marquées par la toxicomanie ou les problèmes de santé mentale. L'un des premiers pas pour arriver à les comprendre et les mener à l'intégration sociale est de reconnaître leur vécu et leur parcours personnel.

### **Les préjugés**

Pour la population générale, vivre dans la rue est hors norme et cela représente une menace envers leur sécurité. Ceci étant, il en découle les arrestations, les contrôles policiers, les contraventions et quelquefois des séjours en prison. Lorsque ces interventions sont portées par une discrimination, il y a possibilité que l'exclusion sociale grandisse. Il se peut cependant que ce type d'intervention doive être fait, mais il en existe d'autres.

Il faut garder en tête que les personnes en situation d'itinérance sont dotées de forces et de capacités comme chacun d'entre-nous et que la situation dans laquelle la personne est présentement ne la définit pas. Donc, elle mérite des interventions justes et respectueuses. Ces personnes ont les mêmes droits que nous, soit le droit à la santé; à la sécurité; à l'exercice de la citoyenneté (droit de vote); au logement et à l'éducation.

## **Soutenir une personne à risque d'itinérance**

Si vous faites partie de l'entourage d'une personne à risque ou d'une personne itinérante, vous pouvez adopter différentes mesures.

Soyez empathique envers la personne en difficulté, c'est-à-dire montrez-lui que vous êtes capable de vous mettre à sa place et de comprendre ce qu'elle vit. Évitez de lui faire la morale ou de lui dicter ce que vous feriez à sa place. Assurez-vous que la personne ait quelqu'un à qui se confier. Si possible, offrez-lui de l'écouter tout en gardant une limite raisonnable. Si possible aussi, offrez du soutien à la personne. Ne faites pas les choses à sa place, mais motivez la à engager un changement. Encouragez la personne à consulter un organisme. Ils peuvent informer les personnes en difficulté et les accompagner dans leurs démarches, entre autre pour les aider à se sortir de la pauvreté. Les organismes peuvent, par exemple : informer les personnes en difficulté sur les programmes d'aide financière disponible; leur offrir de la formation afin de devenir autonomes financièrement; les aider à accéder au marché du travail; à recevoir de l'aide adéquate pour les problématiques associées à l'itinérance et les référer aux bons partenaires.

## **Accompagnement et soutien**

Afin de réduire et de contenir ce phénomène qu'est l'itinérance, cela prend de l'accompagnement et du soutien. Si vous êtes un membre de l'entourage, voici quelques pistes d'interventions positives à utiliser : entretenir un lien de confiance avec la personne afin qu'elle accepte votre aide; accompagnez-la dans ses démarches pour obtenir des documents officiels (carte d'assurance maladie par exemple); encouragez-la à consulter des ressources d'aide; accompagnez-la au besoin à ses rendez-vous et tout cela si vous le souhaitez dans le respect de vos limites.

## Qu'est-ce que la toxicomanie?

Dans toutes les sociétés, les êtres humains ont toujours consommé des drogues, ou des substances psychoactives, qui affectent le fonctionnement du cerveau. On les classe en trois catégories selon leur effet : perturbateurs, déprimeurs ou stimulants. Les gens prennent de la drogue pour toutes sortes de raisons, que ce soit pour relaxer, avoir de l'énergie, perdre ses inhibitions, fuir des émotions désagréables et oublier leurs problèmes ou simplement avoir du plaisir. Il est également possible de le faire pour des raisons religieuses, pour appartenir à un groupe ou encore pour vivre des expériences nouvelles. Le café et l'alcool sont des drogues légales, comme le tabac et maintenant le cannabis. Leur usage n'entraîne pas nécessairement des problèmes dans la vie des gens qui consomment. En fait, tout ce qui peut donner du plaisir (ex : jeu de hasard et d'argent, les jeux vidéo et la technologie, la pornographie et le sexe, l'exercice physique, la nourriture ou même le travail) peut devenir une dépendance et entraîner des difficultés quand on en abuse.

On parle d'abus quand la consommation d'une substance entraîne des difficultés dans la vie des gens et de toxicomanie ou de dépendance quand elle entraîne une grande détresse. On peut définir la dépendance comme une maladie chronique et neurobiologique qui peut être causée par plusieurs facteurs : génétiques, psychosociaux ou liés au milieu. On peut la traiter et s'en rétablir.

Les conséquences de l'usage de drogue peuvent être mineures (ex : lendemain de veille, arriver en retard au travail) ou majeures (ex : séparation, itinérance, maladies physiques). En général, elles n'apparaissent pas d'un coup. Elles sont souvent le résultat d'une accumulation lorsque consommées régulièrement.

La toxicomanie et la santé mentale sont intimement liées.

Les difficultés liées à la toxicomanie frappent autant la personne qui consomme que son entourage. La famille complète est touchée par ses effets, à commencer par les conjoints et les enfants. Les autres proches significatifs sont aussi affectés, dont les parents, les amis, les collègues de travail et les employeurs. Les impacts pour les proches peuvent être à tous les niveaux : santé physique; psychologique; financier; légal; conjugal; familial; social et professionnel. Les membres de l'entourage peuvent vivre de la détresse, se sentir abandonnés (en particulier les enfants) ou trahis (pour les conjoints), vivre de l'anxiété, de la peur, de la colère ou du ressentiment, de la tristesse, de l'inquiétude, de la honte et de la culpabilité. Ils se sentent parfois déprimés et dépassés par la situation. Ils peuvent aussi vouloir ignorer ou couper les ponts avec leur proche. Les préjugés et la stigmatisation entourant la consommation de drogues, comme d'ailleurs pour les problèmes de santé mentale, font que la personne qui vit la situation peut avoir honte et vouloir cacher sa toxicomanie. De même, l'entourage peut avoir tendance à vouloir dissimuler le problème et faire comme si tout allait bien, ce qui a pour effet de retarder les demandes d'aide.

Les membres de l'entourage ont souvent besoin de demander de l'aide pour faire face aux effets de la consommation chez leur proche. Ils peuvent avoir tendance à négliger leurs propres besoins pour venir en aide à leur proche. Ils sont même à risque de développer eux-mêmes des problèmes de dépendance. C'est pourquoi, il est important de prendre soin de soi avant de prendre soin des autres. Par contre, les membres de l'entourage peuvent jouer un rôle essentiel dans le rétablissement de leur proche. Ils sont les premiers à constater les signes et symptômes du problème. Ils en vivent les conséquences. Ils peuvent donc aider à identifier des pistes de solution, car ils connaissent leur proche mieux que quiconque.

## Ressources disponibles

[Avant de craquer.com](http://AvantdeCraquer.com)

1 855 272-7837

[Info santé/Info social](#)

811 # 2

[Services de crise de Lanaudière](#)

1 800 436-0966

[Hébergement d'urgence Lanaudière](#)

450 753-7735

(Aide aux personnes en situation d'itinérance)

[HUTTE Terrebonne \(Hébergement d'urgence\)](#)

450 471-4664

(Aide aux personnes en situation d'itinérance)

[Centre de réadaptation en dépendance de Lanaudière \(CRD\)](#)

Joliette : 450 755-6655

Terrebonne : 450 492-7444

Charlemagne : 450 657-0071

[Centre d'amitié autochtone de Lanaudière](#)

450 760-3865

(Services et programmes pour l'amélioration de la condition de vie des Autochtones etc)

La manne quotidienne

450 755-6078

(Comptoir alimentaire; banque alimentaire; déjeuners gratuits et soupers gratuits de fin de semaine)

Unité point de départ

450 759-6848

(Centre de jour et centre de dépannage; groupe d'entraide pour le maintien de l'abstinence et de la sobriété)

L'original tatoué

450 394-4384

(Lieu d'écoute et de soutien; dépannage d'urgence : alimentaire; produits d'hygiène personnelle; produits menstruels; vêtements chauds et condoms)

La Maison Populaire de Joliette

450 759-7977

Association pour les jeunes de la rue de Joliette

450 753-3692

(Travail de rue)

Société Saint-Vincent De Paul de Joliette

450 759-4862

(Aide matérielle; alimentaire; vêtements; meubles; matériel scolaire; panier de Noël)



Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière

450 759-8853

(Promotion de l'approche alternative en santé mentale; soutien aux membres; promotion et information sur les droits et intérêts des personnes vivants ou ayant vécu avec des problématiques de santé mentale)

La Soupière de Joliette

450 755-6616

(Ressource alimentaire; banque alimentaire; dépannage alimentaire d'urgence; déjeuners, jardin collectif)

Maison l'intersection

450 752-6570

(Logements supervisés en santé mentale)

L'annexe à Roland

450 916-1536

(Programme d'insertion professionnelle)

Centre résidentiel communautaire Joliette-Lanaudière (CRC)

450 752-0556

(Centre résidentiel communautaire; hébergement; accompagnement et références; aide aux travaux communautaires et compensatoires pour homme judiciairisés)

## Service spécialisé de main-d'œuvre ESSOR II

450 755-3855

(Aide à l'emploi pour personnes ayant des limitations fonctionnelles (physiques, intellectuelles ou psychologiques))

## Équijustice Lanaudière Nord

450 755-3815

(Organisme de justice alternative; médiation citoyenne; information sur le système de justice pénale pour adolescents)

## Accueil Jeunesse

450 759-4610

(Maison d'hébergement pour jeunes 12 à 17 ans en difficulté)

## Maison d'hébergement jeunesse Roland Gauvreau

450 759-2114

(Maison d'hébergement à court terme de 3 à 6 mois maximum; relation d'aide, écoute, accompagnement pour jeunes adultes de 18 à 30 ans)

## CLSC de Joliette

450 755-2111

(Service de première ligne en matière de santé et de services sociaux)

## Centre de prévention du suicide CPS

1 866 277-3553

(Ligne d'intervention téléphonique confidentielle pour les personnes touchées de près ou de loin par la problématique du suicide)

## La Lueur du Phare de Lanaudière

1 800 465-4544

(Pour les membres de l'entourage; soutien; répit; information; information sur la P.38; rencontres de groupe ou individuelles; écoute téléphonique; atelier pour enfant de 7 à 12 ans dont un proche est atteint de problème de santé mentale; conférences sur divers sujets rattachés à la santé mentale; répit; documentation et prêt de documents; ateliers de formation; café-échange)

## Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes

450 759 4545

(Réinsertion sociale; évaluations et suivis individuels; groupe de soutien pour la prévention de la rechute; prévention, information et sensibilisation; animation, formation; intervention précoce)

## Service de première ligne en dépendance

811 option #2

(Prévention et éducation face à la consommation et les facteurs de risques)

## Différentes ressources en santé mentale

Jeunesse j'écoute	1 800 668-6868
Relief	1 866 738-4873
Société québécoise de la schizophrénie	1 866 888-2323
Centre de référence du Grand Montréal	514 527-1375

### **Groupes d'entraide en santé mentale**

La Bonne étoile (Joliette)	450 759-8853
Le Tournesol de la Rive Nord (Repentigny)	450 657-1608
Le Croissant de lune (St-Gabriel-de-Brandon)	450 835-7222
L'Envol (Berthier)	450 836-4999
Le Vaisseau d'or Des Moulins (Terrebonne)	450 964-2418
La Rescousse amicale (Rawdon)	450 834-3151
La Rescousse Montcalm (St-Esprit)	450 839-7050









SECTEUR NORD

676 boulevard Manseau  
Joliette (Québec)  
J6E 3E6

SECTEUR SUD

50 rue Thouin  
Pavillon Lions, Local 213  
Repentigny (Québec)  
J6A 4J4

**1 800 465-4544**

Télécopieur : 450 752-6468

Courriel : [lueurduphare@videotron.ca](mailto:lueurduphare@videotron.ca)

Site internet : [www.lueurduphare.org](http://www.lueurduphare.org)

Facebook : La lueur du phare de Lanaudière